

- 1 -

La conception d'une réforme de l'Université dépend de l'idée qu'on s'est faite des buts de l'institution. La conception napoléonienne qu'on critique, à juste titre, souffre de faiblesses dont seulement une partie est mentionnée dans les discussions courantes. Si l'on parle beaucoup ~~et à juste titre~~ de centralisation et de manque d'autonomie, si l'on insiste sur l'inadaptation de l'université à l'égard des tâches (et des carrières) du monde moderne, on n'insiste guère sur l'absence de tout apprentissage en vue d'une vie sensée ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une culture de l'homme, non seulement de l'esprit, à quoi s'ajoute que cette université, tout particulièrement en ce qui concerne les facultés de lettres, ne vise pas essentiellement le progrès de la connaissance, mais seulement sa transmission, comptant sur la bonne volonté des individus. Tout cela s'exprime dans un trait d'ordre administratif : l'université napoléonienne veut former des fonctionnaires de l'Etat (et des médecins) ou des spécialistes en rapport avec les tâches administratives de l'Etat (par exemple des avocats). L'université est devenue ainsi un être composite ; d'un côté, écoles professionnelles, de l'autre, institutions visant le progrès de la science : ce qui manque, c'est la visée proprement ~~éducative~~ <sup>éducative</sup>, par opposition à l'instruction.

H.T.

a) - Il semble<sup>2</sup> y avoir nécessité sous l'aspect de l'école professionnelle, de séparer nettement :

- 1°) - La préparation à des carrières prédéterminées (licence d'enseignement, magistrature, médecine, etc.)

2°) - La formation en vue des carrières de la vie active, carrières constamment changeantes et dont les membres auront constamment besoin de "recyclage".

Pour la préparation aux carrières prédéterminées, une conception plus libérale des examens de licence, etc. est certainement souhaitable. Il est cependant évident que les exigences des administrations doivent intervenir en la composition de ces examens "couplés" de façon décisive. On ne peut pas aller au point de fournir des enseignements qui seraient inutilisables parce que leurs différents certificats seraient incohérents entre eux. On ne voudra pas se confier à un médecin ou à un avocat qui n'aurait pas acquis les connaissances indispensables. Ce qu'il faut souhaiter, en revanche, c'est que tout étudiant ait la possibilité de se cultiver et d'acquérir la possibilité de penser une vie sensée et digne.

Il en est tout autrement quant à la formation de ceux qui ne se destinent pas à une de ces carrières ~~pour ainsi dire~~ "prédéterminées". La licence dite libre devient ici un simple ornement sur la carte de visite. En fait, une addition de certificats utiles constituera l'essentiel de ce genre de formation. Quelqu'un qui voudrait, par exemple, entrer dans le service du personnel d'une grande entreprise ou d'une administration publique aurait intérêt à faire un certificat de sociologie du travail, de psychologie du travail, d'hygiène sociale, de statistiques, de droit du travail : il aurait donc à passer, dans le système actuel, par les quatre facultés. Il semble alors préférable de constituer l'université en unités d'enseignement indépendantes les unes des autres. Entre ces unités, des alliances pédagogiques devraient être conclues, qui permettraient une formation cohérente et suffisante en vue d'une fonction déterminée dans la société.

Un Conseil mixte, composé d'universitaires et d'hommes de la vie pratique (administrateurs, industriels, syndicalistes, etc.), devrait indiquer aux étudiants le choix le meilleur en vue des buts qu'ils désirent atteindre.

Avantages supplémentaires : Puisque, à tout moment, de la vie, on pourrait <sup>arrêter</sup> faire des études <sup>en vue</sup> et des certificats complémentaires ou supplémentaires, le problème du recyclage serait ainsi résolu <sup>en même temps</sup>.

Il serait, <sup>de plus</sup> souhaitable que toutes les sections intéressées constituent <sup>sous</sup> des sections d'études appliquées. Ainsi, un enseignement de langue pourrait être donné en tenant compte des besoins réels de ceux qui le suivent : Un philosophe n'a pas besoin de parler ou d'écrire l'allemand, il est de son intérêt de le lire sans difficulté. Un futur secrétaire de direction peut bien ignorer la langue de Shakespeare, mais devrait comprendre sans dictionnaire <sup>page</sup> ni commentaire <sup>base</sup> économique d'un grand journal de langue anglaise. Le problème se pose pratiquement pour toutes les sections dont la nature n'est pas de pure recherche ou de pure érudition.

L'entrée dans ces <sup>sous</sup> sections devrait <sup>être</sup> prendre exclusivement d'un examen dont les modalités seraient arrêtées <sup>par</sup> la section intéressée.

On peut, et il faudra probablement envisager <sup>la</sup> possibilité du passage des sous-sections techniques aux sections scientifiques. Les modalités devraient être déterminées par la section ou <sup>les</sup> sections intéressées. Les résultats du travail en sous-sections techniques devraient être déterminés <sup>avant</sup>, quoique un supplément de culture générale puisse être exigé, lequel devrait alors être préparé dans des cours spéciaux.

(2) - Il est un fait que la presque totalité des étudiants entre à la faculté avec une idée vague de ce qu'elle désire y faire, mais d'ordinaire sans la moindre connaissance des possibilités de carrières et d'enrichissement qui y existent.

Il serait souhaitable qu'à la façon de beaucoup d'institutions étrangères (Ecole polytechnique de ZURICH, M. I. T. de BOSTON) des enseignements libres soient à la fois offerts et imposés aux débutants, ce qui signifie pratiquement qu'un certain nombre de cours d'initiation, aux domaines les plus divers, serait créé ; parmi ces cours, les étudiants choisiraient librement un nombre obligatoire.

L'avantage du système serait double. Il permettrait au débutant de se retrouver dans le sillage de l'université : il permettrait de lui éviter la persistance désespérée et sans espoir dans une voie qui n'est pas la sienne et qu'il aurait peur de quitter, ignorant où se diriger.

On pourrait et devrait alors penser à la création de cours de vacances pour ceux qui, après la première ou même la deuxième année, voudraient passer dans une autre section, afin qu'ils ne perdent pas l'année ou les années passées à l'université.

(4) (c) - Pour une organisation du travail de recherche dans les facultés.

(Voir le document ci-joint).

b) - Cela cependant n'est probablement pas l'essentiel. Il semble incomparablement plus important de joindre à l'instruction l'éducation de l'homme.

parce que Ce qui a été proposé sous a) y sera certainement utile puisque l'ouverture de perspectives nouvelles et inconnues constitue par elle-même un enrichissement. Néanmoins, il faudra peut-être penser, précisément à ce niveau, à une réorientation fondamentale de l'esprit universitaire.

Au fond des mouvements violents de la jeunesse pré-étudiante et étudiante, mouvements qui ont touché tous les Etats, toutes les Sociétés modernes, se rencontre une insatisfaction qui n'arrive pas à se penser. La confusion des "idées" proclamées est évidente et rien ne serait plus facile que de les réfuter. Mais ce que ce mouvement exprime mal n'en est pas pour autant sans justification.

On proteste couramment contre la société de consommation. Il est clair que personne n'a envie de retourner dans les forêts. Mais le sens de la protestation est peut-être autre que n'arrivent à penser les protestataires. Ce contre quoi ils se dressent, pourrait être facilement un monde de la richesse et de la consommation purement matérielle, dans lequel tout ce qui a un sens en lui-même est systématiquement considéré comme affaire privée, et, par conséquent, sans importance "réelle".

La poésie, l'art, la nature, la pensée "d'intéressée", c'est-à-dire sans emploi possible dans le processus de production matérielle, sont respectés, voire prônés, mais ne sont pas pris au sérieux dans le sens où le travail productif ou organisationnel l'est.

Le monde moderne apparaît ainsi comme utilitaire, pour ne pas dire "utilitaire". Un monde qui dispose de tous les moyens, y compris le temps libre accordé aux individus, mais ne possède pas de fin qui porterait leur sens en lui-même et ne deviendrait pas simple moyen, en vue de l'obtention d'autres moyens, à l'infini.

Pour la tâche de l'Université, il en découlerait que l'esprit de la recherche et de l'enseignement "inutiles" devraient pénétrer l'organisation toute entière. L'ouverture de perspectives dont il a été parlé sous II) serait la première condition. La seconde serait probablement la création de cours d'introduction et d'approfondissement pour tout ce qui a donné, et par conséquent pour toujours donné, un sens à l'existence de l'homme.

Il serait essentiel qu'aucune sanction ne soit envisagée pour un tel enseignement. Il ne sera sensé que pour ceux qui cherchent le sensé et un sens, et ceux-là constitueront toujours une minorité, mais précisément, la minorité des jeunes gens doués pleins de problèmes, s'ils ne reçoivent pas satisfaction, nécessairement et, dirions-nous, justement révoltés.

Il est à craindre que, malgré certaines intentions excellentes, l'esprit de l'utilité immédiate ne soit prévalent dans l'actuel projet de réforme.

## La recherche dans les Facultés des Lettres.

Il convient, comme pour les autres Facultés, de distinguer entre recherche appliquée (ou applicable immédiatement) et recherche fondamentale.

A. Recherche appliquée: seules, certaines Sections des Facultés des Lettres produisent des résultats directement utilisables, en d'autres termes: des réponses qui sont posées à la science de l'extérieur - ce qui, évidemment, n'exclut pas, mais exige un travail de réflexion fondamentale (conceptualisation, axiomatique, fondements des sciences en question) - et visant une action sur les conditions existantes et dans le cadre de celles-ci. C'est la situation, entre autres, de la géographie, de la sociologie, de la psychologie.

B. La plupart des sciences enseignées dans les Fac. des Lettres sont d'un autre type. Elles sont utiles, mais non par l'action sur le monde qu'elles permettent, mais par le fait qu'elles transmettent directement des connaissances, indirectement des valeurs. Aussi conduisent-elles traditionnellement leurs étudiants vers les carrières de l'Enseignement.

Cela ne signifie pas, évidemment, que la recherche soit bannie des nos Facultés. Mais elle reste le fait des individus - idéalement de tous les individus - qui enseignent dans une Faculté: au moins la Thèse est une oeuvre de recherche, et elle est exigée en vue de l'accès aux échelons supérieurs de l'Enseignement universitaire. Cependant, les recherches ainsi entreprises et poursuivies restent strictement individuelles: une Thèse ne doit pas être le résultat d'une collaboration. Il en découle l'absence de toute organisation de la recherche, à tel point qu'un enseignement de la recherche n'existe pratiquement pas. Il y a des recherches, il n'y a pas de recherche.

S'il faut désigner le champ des recherches fondamentales des Fac. LL., le mot d'histoire, pris dans sa plus grande étendue, pourra convenir. Ce n'est que dans ces Fac. que peuvent être posées les questions qui portent sur le devenir (passé) de notre présent et qui doivent être résolues si notre propre présent doit devenir compréhensible pour nous, qui, assez régulièrement, avons oublié, c'est-à-dire, refoulé ce passé, avec les conséquences ordinaires du refoulement.

Une telle recherche fondamentale exigerait la collaboration, non seulement des Sections à l'intérieur des Fac. LL., mais de ces Facultés avec les autres et même avec des chercheurs en dehors de l'Université au cas où certaines familles de problèmes ne font pas partie de l'enseignement traditionnel d'ordinaire, parce qu'elles n'aboutissent pas à des carrières enseignantes dans le Secondaire). Il est impossible de procéder à des recherches fondamentales, soit pour suivre un problème à travers les époques, soit pour saisir une époque donnée, si aux historiens des littératures, de l'économie, de la politique, des institutions, des idées philosophiques ne s'adjoignent pas, pour ne citer que ceux-ci, des hommes qui font leurs objets d'études de l'histoire des sciences, de la médecine, du droit, des religions.

L'organisation devrait être, dès le départ, être commune aux Facultés spécialistes des différents domaines. Les thèmes de recherche devraient être fixés, les tâches devraient être distribuées, la discussion devrait être ininterrompue pendant tout le cours du travail (Séminaires inter-facultés).

Il y aurait ainsi moyen d'enseigner la recherche. Il ne s'agirait pas de parler de méthodes, mais de les mettre à l'épreuve en les appliquant. Pourraient y participer tous ceux qui en sentent le besoin et le désir, à partir du degré de la préparation de la maîtrise. Travaux de maîtrise, thèses de III<sup>e</sup> Cycle et d'Université, voire Thèses d'Etat pourraient ainsi être centrés et produiraient alors des résultats qui dépasseraient de façon décisive les résultats du travail individuel et entrepris au hasard.

Les crédits nécessaires seraient peu importants. A la limite, le travail pourrait débuter - mais seulement débuter - sans crédits nouveaux. Il reste cependant souhaitable - et deviendrait rapidement indispensable qu'un certain nombre d'heures complémentaires soit disponible, principalement pour décharger d'une partie de leurs obligations les Assistants et Maîtres-Assistants en vue de leur faciliter le travail de recherche (les abus ne sont pas à craindre, puisque ce travail de recherche est conçu comme collaboration active de tous et que, par conséquent, le sérieux et la valeur de chacun seront continuellement vérifiés). D'autres heures complémentaires - ou des crédits équivalents - seraient requis pour obtenir la collaboration de non-universitaires qualifiés. Il serait enfin, souhaitables que de chercheurs de valeur puissent être rattachés au travail de recherche au titre, par exemple, de professeurs associés (à titre - ~~à titre~~ - étant entendu que ce ne seraient pas leurs titres, mais la valeur de leurs travaux qui décideraient. - Ce qui, rapidement, exigera un effort financier sera la constitution de bibliothèques spécialisées ou la transformation par enrichissement des BU, ce qui, mais seulement en partie, pourrait être réalisé au moyen des microfilms, etc.

En principe, une telle organisation devrait amener un élargissement considérable du cadre de la Faculté même: trop de domaines, et parmi les plus importants, ne vivent que dans certaines Facultés, tandis que d'autres, parmi lesquelles la nôtre, restent trop exclusivement dirigées vers la formation des enseignants. Le résultat, nullement souhaitable, est que le recrutement ou bien est extrêmement étroit, ou bien se fait à l'extérieur des Facultés et alors souvent dans des vues pratiques (École des langues orientales vivantes, par exemple) - sans parler d'un autre inconvénient, à savoir du fait que, en l'absence de traditions constituées et maintenues en vie, la France n'est présente sur le plan de la recherche internationale que par des individus, souvent, heureusement, de premier rang - ou bien ne joue guère de rôle.

Propriété de l'Institut Eric Weil, Université Lille